

Le 28 août 2019

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard tenue à la salle de conférence de l'Hôtel de Ville, au 1881, chemin du Village, le mercredi 28 août 2019, à 18 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Claude Charbonneau, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers Mylène Joncas, Isabelle Jacques, Monique Richard, Daniel Millette et Serge St-Pierre. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Était absente, la conseillère Mme Chantal Valois.

Monsieur Jacques Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent.

### **Ordre du jour**

Il sera pris en considération, les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Intention d'acquisition du chemin du Val-des-Monts
5. Période de questions en rapport avec les points figurant à l'ordre du jour
6. Levée de la séance

#### **1. Ouverture de la séance et moment de recueillement**

Considérant que le quorum est atteint, monsieur le maire Claude Charbonneau, président de la séance, ouvre la présente assemblée à 18 h 30.

#### **2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation**

L'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal du Québec le 28 juin 2019.

#### **3. Acceptation de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller: Daniel Millette  
appuyé par la conseillère: Isabelle Jacques  
et résolu unanimement:

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### **4. Intention d'acquisition du chemin du Val-des-Monts**

ATTENDU l'intention du conseil municipal de procéder à la municipalisation du chemin du Val-des-Monts;

Résolution  
2019-08-257  
Acceptation de  
l'ordre du jour

Résolution  
2019-08-258  
Acquisition du  
chemin du  
Val-des-Monts

## SERA ENTÉRINÉ LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU la résolution no 2019-08-238 adoptée le 16 août 2019 laquelle prévoit déjà l'acquisition de la vaste majorité de l'assiette actuelle du chemin du Val-des-Monts;

ATTENDU l'intention d'acquérir une partie des lots 4 125 817 et 4 125 855 du cadastre du Québec, afin de compléter le processus d'acquisition des terrains constituant le chemin du Val-des-Monts;

ATTENDU l'intention du conseil municipal de consulter les propriétaires adjacents à l'assiette actuelle du chemin pour l'obtention de servitudes de drainage et d'empiétement pour la réalisation des ouvrages de drainage;

Il est proposé par le conseiller : Serge St-Pierre  
appuyé par le conseiller : Daniel Millette  
et résolu unanimement :

QUE le présent préambule fait partie intégrante de la résolution;

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard précise, par la présente résolution, son intention d'acquérir et de municipaliser les lots visés par les travaux de mise aux normes du chemin du Val-des-Monts, par le biais de l'article 72 de la loi sur les compétences municipales;

ET QUE le Conseil autorise le directeur général et le maire, ou en leur absence la directrice générale adjointe et le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à réalisation complète de ce dossier;

### ADOPTÉE

#### 5. Période de questions relatives à l'ordre du jour.

Résolution  
2019-08-259  
Levée de la séance

#### 6. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller : Daniel Millette  
appuyé par la conseillère : Isabelle Jacques  
et résolu unanimement :

QUE cette séance soit levée à 18 h 35

### ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Claude Charbonneau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jacques Cusson  
Directeur général et secrétaire-trésorier